

OCTOBRE 2026

RTE - Consultation publique relative à la déclinaison des nouvelles dispositions législatives et règlementaires portant sur le dispositif schémas régionaux de raccordement au réseau des énergies renouvelables

VERSO energy

Message principal

Verso Energy (VE) exploite et développe des sites photovoltaïques et agrivoltaïques, de stockage, d'hydrogène décarboné et de carburants de synthèse. Le dispositif S3REnR est la voie d'accès au réseau de ses centrales : sa lisibilité conditionne directement la capacité à financer et à raccorder des projets dans les délais de la planification énergétique nationale.

VE partage les objectifs de réviser les schémas lancer sans les ouvrages, toutefois, le projet de DTR fait porter l'essentiel de l'incertitude sur les porteurs de projets : des critères de priorité d'instruction qui peuvent écarter des projets matures, des seuils de déclenchement des ouvrages sans visibilité sur leur lancement effectif, une quote-part unitaire dont les dérives de coûts sont reportées sans limite, et des périodes de transition sans solution de raccordement.

I/ Des critères d'accès objectifs et équitables

La priorité d'instruction accordée aux projets « pris en compte » est un principe légitime. Mais ses critères actuels, notamment géographiques et formels, risquent d'écarter des projets matures, en particulier les projets solaires et agrivoltaïques de taille intermédiaire, dont l'implantation est contrainte par le foncier agricole. Verso Energy demande des critères plus souples et mieux motivés, des voies de recours avant toute exclusion, et le maintien des droits d'un projet lors d'une cession ou d'un changement de société porteuse.

II/ Des règles de lancement des ouvrages lisibles

Les producteurs doivent savoir quand et selon quelles règles un ouvrage sera lancé. Or plusieurs conditions restent floues ou trop restrictives : critères de « performance économique » et de « maturité » non définis, exigence de plusieurs demandeurs indépendants alors qu'un seul grand projet peut justifier un poste, absence de limite de durée pour les attentes. Verso Energy demande des règles objectives, des décisions motivées dans des délais connus, et une publication régulière de l'avancement poste par poste.

III/ Une quote-part maîtrisée et transparente

La quote-part est le premier déterminant de l'équilibre économique des projets. Sa trajectoire doit être prévisible. Verso Energy demande la publication des coûts ouvrage par ouvrage dès le début de la révision, un suivi annuel de leurs écarts, un encadrement des dérives de coûts reportées sur les producteurs, et la garantie que la quote-part d'une offre acceptée ne change plus.

IV/ La prise en compte des projets industriels

La réforme crée des périodes sans solution de raccordement : fermeture du dispositif de souplesse avant l'entrée en vigueur du schéma suivant, arrêt brutal des entrées en file lorsqu'un schéma est complet, sortie de file en cas de refus d'un transfert. Verso Energy demande des seuils d'alerte publics, le maintien de l'ordre d'arrivée des demandes suspendues et des délais d'instruction garantis. Elle demande aussi que les projets industriels (hydrogène, e-carburants, sites hybrides), dont les consommations flexibles peuvent réduire le besoin de nouveaux ouvrages, soient pleinement pris en compte dans les études.